

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 04 JUILLET 2024

DELIBERATION N°2024.00430

**SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE ET DESIGN DES
HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES – ATTRIBUTION D'AIDE À L'ENTREPRISE
« HÔTEL CHEVAL NOIR »**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 28 juin 2024

Nombre de membres en exercice : 67
Nombre de présents : 40
Nombre de pouvoirs : 6
Nombre de voix : 46

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,
Secrétaire de séance : M. Charles DALLARA

Membres titulaires présents :

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER,
M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER,
M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD,
M. Marc CHAVANNE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Christian DUCCESCHI, M. Frédéric DURAND, M. Martial FAUCHET,
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET,
M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Christian JULIEN, M. Bernard LAGET,
M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN,
M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT,
M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT,
M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Régis CADEGROS donne pouvoir à Mme Aline MOUSEGHIAN,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,
M. François DRIOL donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,

RECU EN PREFECTURE

Le 12 juillet 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20240704-D20240043010

Date de mise en ligne : 12 juillet 2024

M. David FARA donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET

Membres titulaires absents excusés :

M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY,
M. Patrick BOUCHET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER,
Mme Frédérique CHAVE, M. Jordan DA SILVA, M. Philippe DENIS, M. Fabrice DUCRET,
M. Christophe FAVERJON, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Marc JANDOT,
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Patrick MICHAUD, M. Yves MORAND,
M. Gaël PERDRIAU, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 04 JUILLET 2024

SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT RESPONSABLE ET DESIGN DES HEBERGEMENTS TOURISTIQUES – ATTRIBUTION D'AIDE A L'ENTREPRISE « HOTEL CHEVAL NOIR »

Dans le cadre du volet touristique du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), Saint-Etienne Métropole entend jouer un rôle dans le développement du tourisme en accompagnant les acteurs touristiques.

Ainsi, la Métropole souhaite accompagner les hébergements du territoire vers un tourisme plus durable, conformément à sa politique forte en matière de développement durable. Saint-Etienne Métropole souhaite, par ailleurs, conforter son positionnement en matière de design.

Pour accompagner les différents projets des hébergeurs de son territoire, Saint-Etienne Métropole a mis en place un nouveau dispositif de soutien au développement design et responsable des hébergements touristiques par délibération du Bureau Métropolitain en date du 11 mai 2023.

La subvention peut soutenir les dépenses d'investissement visant la mise en place d'un équipement ou matériel de modernisation et de développement responsable, concourant aux objectifs de développement durable de la politique de la Métropole et non déjà financés par d'autres dispositifs.

L'entreprise « HOTEL CHEVAL NOIR » souhaite poursuivre ses actions en faveur de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE), conformément aux attentes de la Métropole.

A ce titre, elle a sollicité Saint-Etienne Métropole pour un accompagnement financier pour son établissement situé 11 rue François Gillet à Saint-Etienne.

Le projet de l'entreprise porte sur l'installation de films solaires sur les baies vitrées des chambres exposées au sud, de façon à diminuer la consommation d'énergie due à la climatisation, ainsi que l'installation de fontaines à eau pour limiter les déchets de bouteilles plastiques. Le coût prévisionnel de ces installations est de 3 510,40 € HT et la subvention sollicitée s'élève à 2 106,24 €.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le versement d'une subvention d'investissement d'un montant de 2 106,24 € au titre du dispositif « Soutien au développement design et responsable des hébergements touristiques » à l'entreprise « HOTEL CHEVAL NOIR » ;**

- approuve la convention de soutien au développement design et responsable des hébergements touristiques conclue avec l'entreprise « HOTEL CHEVAL NOIR » ;
- autorise Monsieur le Président ou son représentant dûment habilité à signer la convention et toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération ;
- la dépense correspondante sera imputée au titre de l'investissement sur le budget principal Tourisme 2024 et suivants TOUR article 20421 – destination HOTELS.

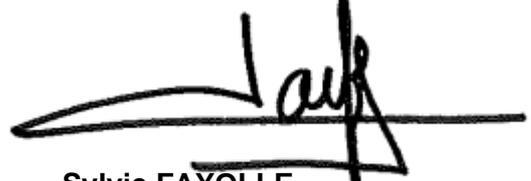
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le secrétaire de Séance,



Charles DALLARA

La Première Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE